Paris, le 23 Novembre 2017

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le Gouvernement a entériné l'entrée en vigueur du prélèvement à la source (PAS) au 1^{er} janvier 2019, en prévoyant que les entreprises seraient les collecteurs.

Le MEDEF soutient le principe de la contemporanéité du prélèvement de l'impôt qui sera plus juste pour les citoyens et les finances de l'Etat, tout en permettant une adaptation rapide. Toutefois, les entreprises ne peuvent soutenir l'approche retenue qui implique qu'elles seront les collecteurs à la place des services des impôts, les intermédiaires entre l'Etat et les salariés et donc les interlocuteurs directs. Cela n'est en aucun cas la mission dévolue aux entreprises et aux employeurs.

Le gouvernement affirme vouloir simplifier la vie des entreprises et alléger les coûts. Pour autant, le dispositif imaginé aujourd'hui s'apparente à une nouvelle usine à gaz. Nous avons en son temps dénoncé la construction du compte pénibilité qui s'est avérée impraticable et a été corrigée depuis. Il en va de même de cette mesure.

Avec le prélèvement à la source, les entreprises subiront de nouvelles obligations administratives, coûteuses, une dégradation du climat social et exposeront les employeurs à de nouveaux risques et responsabilités sans aucun lien avec leur activité.

Le MEDEF a proposé une alternative qui n'a jamais été étudiée sérieusement et sur laquelle aucun travail de fond n'a jamais pu être fait avec l'Administration.

Il nous semble donc nécessaire :

- de surseoir au projet actuel,
- d'expertiser de manière objective, sérieuse et approfondie l'alternative du MEDEF.

Pour comprendre l'impact négatif de ce prélèvement, je vous joins une note détaillant les difficultés que nos entreprises nous ont faites remontées. Mon équipe et moi-même nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur une solution alternative qui atteindra l'objectif fixé sans impact sur nos entreprises.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.

Geoffroy Roux de Bézieux Vice-Président délégué